

Saint-Martin, jeudi 2 février 2023

DISCOURS INTRODUCTIF Président Louis MUSSINGTON

SEUL LE PRONONCE FAIT FOI

Mes chers collègues, élus du Conseil Territorial,

Bonjour,

Je vous souhaite aux uns et autres la bienvenue à ce conseil territorial du 2 février 2023, et vous remercie d'ores et déjà de vos contributions respectives qui, j'en suis certain, serviront à alimenter le débat pour une gestion meilleure de notre collectivité.

Hormis les 6 premiers projets sur lesquels nous sommes appelés à délibérer, notre réunion du Conseil Territorial de ce jour est consacrée au Débat d'Orientations Budgétaires, lequel débat correspond à la première étape du cycle budgétaire de l'année.

Je suppose que vous avez lu le rapport que j'ai soumis à débat. Je ne sais pas si les commissions de vos différentes délégations se sont prononcées sur ce rapport.

Quoi qu'il en soit, ce rapport fait une projection de notre futur équilibre budgétaire.

Comme souvent, notre exercice se déroulera avec de nombreux paramètres dont nous ne maîtrisons pas l'ensemble des caractéristiques.

Mais nous avons bon espoir que certaines attentes en provenance de l'Etat, par exemple, ne nous feront pas défaut. C'est la part d'incertitude qui caractérise souvent le rapport d'orientations budgétaires de toute collectivité.

Nous sommes confiants, au regard des rapports que nous entretenons avec l'Etat, que celui-ci ne nous fera pas faux bond.

Nous avons également espoir car le contexte économique mondial, européen et national semble laisser profiler une croissance de l'activité économique en très légère hausse même s'il est prévu que le quatrième trimestre 2022 devrait connaître un ralentissement en raison d'un net recul de la consommation des ménages dans un contexte d'inflation.

Vous avez pu lire les conclusions des spécialistes, la baisse du chômage est attendue. C'est une bonne nouvelle si elle se confirme. C'est une tendance dont nous nous réjouissons et constatons, depuis peu, avec plaisir, un frémissement économique que nous attendions tous depuis 2 ou 3 ans...

Les conclusions des spécialistes laissaient supposer qu'un tel contexte global pourrait affecter négativement nos entreprises, lesquelles rencontreraient, du fait d'un contexte très peu porteur, des difficultés de recrutement et des filières de formation en déshérence.

Mais pour anticiper une telle situation dans le contexte local de Saint-Martin, la Com avait mis en place un certain nombre d'actions tel que les jobs dating mais également un accompagnement des centres de formation afin de préparer les demandeurs d'emploi à répondre aux attentes des entreprises en matière de qualification.

C'est sans aucun doute l'un des enjeux principaux de ces prochains mois et nous y serons attentifs.

Mais cette promesse de jours un peu meilleurs ne doit pas nous faire oublier que nous sommes toujours « en procédure de vigilance » selon les mesures mises en œuvre par la Commission Européenne.

D'aucuns nous diraient qu'en France, les efforts d'économie structurelle en fonctionnement restent faibles et que la capacité d'investissement de l'Etat est au plus bas. Le constat dressé par la Cour des Comptes est d'ailleurs très critique quant à la réduction des déficits. Il est par contre élogieux pour le rôle des collectivités locales.

En 2019, les collectivités locales ont été les principales contributrices au redressement des comptes publics.

Je trouve cette analyse particulièrement intéressante à un moment où l'Etat nous demande de signer un pacte de confiance avec lui !

Il serait donc légitime, qu'après plusieurs années de désorganisation territoriale et de transfert de charges, on puisse prétendre à une meilleure considération de l'Etat. Sinon, ce serait un grave recul de l'autonomie fiscale de notre collectivité.

Je sais qu'à court et moyen terme les inquiétudes sont nombreuses.

- Inquiétude sur le fameux « pacte de confiance » qui nous est demandé, à nous collectivités qui nous administrons librement.

- Inquiétude par rapport à nos interrogations toujours en instance sur ces questions très spécifiques à Saint-Martin.

- inquiétude lorsque le projet de loi 2018 -2022 pour les finances publiques prévoit pour 2022 la division par deux de l'encours de dette des collectivités locales à un moment où l'encours de dette de l'Etat pourrait... continuer à progresser !

C'est dans ce contexte d'incertitudes auquel nous devons nous habituer que nous devons arrêter nos orientations budgétaires qui, elles s'inscrivent dans notre Projet Stratégique pour le territoire de la COM de Saint-Martin voté en août dernier.

Notre budget 2023, qui sera débattu en mars prochain, fera une place très large à la charge de la solidarité qui connaît une certaine inflammation.

La solidarité, c'est notre mission première et il est clair qu'elle est essentielle dans notre société vieillissante et en période de crise. Les perspectives 2023 prévoient un accroissement des dépenses de l'aide sociale à l'enfance, notamment en raison de la prise en charge d'un nombre croissant de mineurs isolés étrangers.

Nous devons prévoir une augmentation des budgets liés à l'autonomie, des personnes âgées et des personnes handicapées.

Nous aurons à nous prononcer sur un choix relatif au fonctionnement de l'EHPAD Bethany Home.

Nos orientations budgétaires prévoient toujours un investissement soutenu auquel on peut légitimement citer les investissements en cours pour les 2 collèges de Quartier d'Orléans et de la Savane, par exemple. D'autres programmes indispensables se déroulent comme prévus dans des secteurs clefs pour l'avenir de la COM de Saint-Martin.

Ce sera aussi le démarrage des travaux de voirie du secteur de La Savane et la réalisation du réseau d'éclairage intelligent qui couvrira une partie non négligeable du territoire.

Nous continuerons en 2023 à dérouler notre plan du patrimoine avec la réalisation de nombreux chantiers dont celui des travaux d'aménagement du Fort Louis et de la reconstruction de l'ancienne prison de Saint-Martin, mais également la reconstruction de sites telle la Plantation Mont Vernon.

Tous ces investissements sont générateurs de richesses pour notre économie locale, pour ses salariés et tous les acteurs naturellement vigilants quand la collectivité lance ses programmes. Toute cette politique d'investissement est rendue possible par une gestion exemplaire et maîtrisée, une gestion rigoureuse.

Il ne s'agit pas de faire de l'autosatisfaction, il s'agit simplement de reconnaître la situation.

D'autant que, en proposant son accompagnement sans faille, l'Etat reconnaît les efforts effectués par notre collectivité.

C'est pourquoi nous continuerons donc à avoir une gestion maîtrisée et anticipée de la masse salariale.

Malgré une dépense en personnel conséquente dans la deuxième moitié de 2022, la Collectivité de Saint-Martin confirmera en 2023 la stabilisation de ses dépenses de personnel malgré des facteurs de hausse considérables.

Mes Chers collègues,

Nos orientations budgétaires 2023 sont une nouvelle fois la traduction de nos ambitions pour la Collectivité d'Outre-Mer de Saint-Martin : une solidarité sans faille, un programme d'investissements indispensables pour l'avenir et pour le développement de notre territoire.

Nos orientations budgétaires sont l'expression de la politique de gestion maîtrisée que nous menons et comptons poursuivre, autant que faire se peut durant tout notre mandat.

Les premiers résultats sont là en tout domaine et attestent d'une gestion équilibrée.

Nous sommes en permanence dans la réflexion, nous les élus mais aussi les directions et services, que je remercie, pour adapter l'organisation, moderniser nos moyens, en pensant toujours aux Saint-Martinoises et aux Saint-Martinois, usagers des services publics que dispense notre collectivité.

Nous nous sommes fixés un cap avec notre projet de mandat. Nous avons arrêté notre Projet Stratégique pour Saint-Martin.

Nous aurons l'occasion, dans les semaines à venir, certainement en juin prochain, de vous présenter un projet de mandature, mais également un bilan qui tiendra compte de l'environnement, des contraintes imposées par l'Etat, un bilan qui démontrera que nous agissons toujours pour l'attractivité du territoire de Saint-Martin et la qualité de vie de ses habitants.

C'est le sens de mes réunions avec le Préfet et les services déconcentrés de l'Etat à Saint-Martin, c'était le sens de mes réunions de travail avec le Président Letchimy, de mes réunions de travail avec mes autres collègues Présidents des autres RUP françaises, de ma rencontre à venir avec le Président de Région Guadeloupe, Ary CHALUS, de mes réunions et rencontres qui ont porté sur la nécessité de poursuivre notre combat pour que l'égalité réelle en Outre-mer soit enfin réalisée.

C'est le sens de mes fréquentes saisines des Ministres, avec l'aide de notre sénatrice et de notre député, sur les politiques menées à Saint-Martin et de ses conséquences sur nos infrastructures verticales et horizontales, tenant toujours compte de nos réalités et de nos contraintes.

Mes chers collègues, je sais que vous en êtes tous convaincus : la Collectivité d'Outre-Mer de Saint-Martin est devenue la collectivité de proximité par excellence !

Nous agissons au quotidien pour une solidarité renforcée, nous agissons pour la solidarité territoriale.

Nous travaillons pour l'aménagement de notre territoire et la modernisation de nos infrastructures.

Nous avons tous la même ambition de relever les défis du 21ème siècle pour Saint-Martin. C'est l'objet ce matin de ce débat d'orientations budgétaires auquel je vous invite tous à participer.

Merci.

Louis MUSSINGTON